

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 26 (1983)

Artikel: Aux origines de Lausanne : les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité
Autor: Egloff, Michel / Farjon, Kolja
Kapitel: 9: Période de La Tène (couche V)
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9. Période de La Tène (couche V)

9.1 Structures

Les débuts de l'âge du Fer (Hallstatt C et D) n'ont laissé aucune trace à la Cité. Il n'est donc pas possible d'imaginer en cet emplacement un oppidum du VI^e au V^e siècle, tel celui de Châtillon-sur-Glâne FR⁶⁵. Une nouvelle occupation des lieux ne se produisit qu'à la fin de la période de La Tène, au I^{er} siècle av. J.-C. La base de la couche V correspondant à cette phase d'habitat consiste en un empierrement situé moins de 20 cm au-dessus de la dernière des structures analogues du Bronze final; on peut la suivre sur une longueur de 12 m 50, de l'extrémité est du caisson 4 au caisson 2 (pl. 6). Par contre, toute trace de La Tène avait été supprimée, au Moyen Âge déjà, dans le caisson 1.

Une surface de 10 m² fut décapée dans le caisson 3 (pl. 37-39). On remarque que le pavage est serré et régulier dans la partie ouest et à l'extrémité est, plus lâche entre les lignes 71 et 73. Les galets et plaquettes qui le composent consistent en 2 épaisseurs de roches métamorphiques et éruptives (68 %), sédimentaires (25 %), molassique (6,5 %). La présence sporadique de galets rubéfiés indique qu'une partie au moins du matériel fut empruntée à une aire de combustion; le gneiss y prédomine. Sans être absolument exclus, des trous de poteaux n'y apparaissent pas distinctement. Des tessons très fragmentés, des os et des clous sont compris entre les pierres, mais également quelques centimètres au-dessus de celles-ci, permettant de supposer que le véritable sol d'habitat se situait à ce niveau, l'empierrement sous-jacent faisant fonction de drain.

9.2 Trouvailles

Leur faible quantité est à la mesure de la petitesse du secteur exploré (29 m² au maximum).

9.2.1 Faune

Les 68 fragments déterminés appartiennent exclusivement à des espèces domestiques: porc, bœuf, mouton, chèvre. Le coq apparaît (déterminations: Jean Desse).

9.2.2 Céramique

Poterie indigène et récipients importés y sont représentés.

Poterie celtique

Sauf indication contraire, la teinte des tessons est gris clair; les traces de tournage y sont bien visibles sur la face interne; la face externe est lisse ou rugueuse, quelquefois marquée de stries parallèles ou entre-

croisées dues au peigne (pl. 41/2 et 4-14). Outre ce mode d'ornementation, on remarque des lignes plus profondes groupées en métopes (pl. 41/3), des cupules à ombilic (pl. 41/1).

Un seul tesson (fragment de paroi rose) porte de la peinture orange.

Les formes ne peuvent être que très incomplètement reconstituées (pl. 40). On y remarque la lèvre horizontale épaisse d'une jarre de grandes dimensions (fig. 1), des rebords de pots ou de bouteilles à lèvre arrondie repliée vers l'extérieur (fig. 3-4), des rebords en entonnoir (fig. 5-8) ainsi que des écuelles évasées (fig. 12-14) ou à bord rentrant (fig. 9-11). Les bases, généralement planes (fig. 17-25), peuvent être munies d'un pied en couronne (fig. 15-16).

Amphores

Des relations commerciales avec le sud des Alpes sont attestées par les rebords de 3 amphores vinaires campaniennes de type Dressel 1 B (pl. 42/3-5; le fragment infime d'un troisième exemplaire n'a pas été dessiné)⁶⁶. Pl. 42/3-5. Diamètre au niveau de la lèvre: 15,6 et environ 17,2 cm. Le rebord surplombant est haut de 6 cm. L'argile, très ferme, est rose ou orange. A mi-hauteur de l'un des rebords figure l'estampille DR; les caractères, en relief, sont compris dans un cartouche rectangulaire aux coins arrondis. Si les parallèles concernant ce type d'amphore sont nombreux⁶⁷, le sceau en question n'est attesté, par contre, qu'au Mont Beauvray (Nièvre)⁶⁸ et dans le golfe du Lion (Bouches-du-Rhône)⁶⁹.

A défaut de monnaies, ces amphores revêtent une valeur chronologique particulière car elles permettent de déterminer avec plus de précision la période d'occupation de la Cité durant l'époque de La Tène. On s'accorde pour fixer l'importation des amphores Dressel 1 à la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.; leur

65. SCHWAB 1976.

66. N^{os} 4267 et 14079.

67. BOHN 1923; LAMBOGLIA 1952, p. 163; FELLMANN 1955, pl. 7/14; UENZE 1958, pl. 8-9 (cf. également le compte rendu par E. Ettlinger, in *Germania*, 38, 1960, p. 440-442); FISCHER 1966, fig. 9; PÉTREQUIN et al. 1967, fig. 12/3-5; BELTRAN 1970, p. 307-309; JONCHERAY 1970, pl. 4; ROMAN 1974; BESSOU 1976, pl. 19-20; CARRAZÉ 1976, p. 158.

68. BULLIOT 1895, cité in CALLENDER 1965, p. 123 (Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, n^o 10757). Je remercie mes collègues Ludwig Berger (Université de Bâle), Auguste Bruckner (Service archéologique des routes nationales), Elisabeth Ettlinger (Université de Berne), Franz Fischer (Université de Tübingen), Werner E. Stöckli (Service archéologique du canton de Berne) et André Tchernia (Université d'Aix-en-Provence) pour l'empressement avec lequel ils ont bien voulu se mettre en quête de parallèles.

69. Il s'agit de l'épave sud-est de Plane (archipel de Riou; XIMENES 1976) et d'une trouvaille provenant du golfe de Fos (le sceau rectangulaire, de 2,5/1,6 cm, figure sur le bas d'une anse d'amphore déposée au Club culturel et sportif de Port-de-Bouc).

présence dans les camps augustéens de Germanie ne permet guère d'envisager une date plus tardive que la dernière décennie avant notre ère.

9.2.3 Fer

Pl. 36/2: *épinge* recourbée, de section circulaire à quadrangulaire, longue de 13 cm au maximum; l'extrémité opposée à la pointe est aplatie et cassée; il s'agit vraisemblablement d'un fragment de fibule. Provenance: 1 m au sud du caisson 2; n° 10111.

A signaler encore: quelques fragments de clous (de petites dimensions et de section quadrangulaire).

9.2.4 Bronze

Pl. 42/2: *tige de bronze torsadée* longue de 3,3 cm, brisée à ses deux extrémités. Provenance: à 30 cm de la limite est du caisson 4; n° 11127.

Un fragment de *tôle* mince et informe (3 cm²).

9.2.5 Verre

Pl. 1/2: fragment d'une *perle* en pâte de verre tricolore. Épaisseur de l'anneau: 0,95 cm. Le fond bleu est recoupé transversalement par une traînée blanche, tandis que des filets brun-rouge longitudinaux zèbrent les zones bleues et blanches⁷⁰. Provenance: caisson 3; n° 474.

9.2.6 Pierre

Pl. 42/1: fragment d'une *meule* en grès quartzitique alpin. La surface concave, à bord en segment de cercle poli, a été piquetée puis réutilisée (traces de polissage sur les aspérités); la face inférieure est également bouchardée, mais non usée; un trou oblique perce la meule de part en part dans sa zone la plus épaisse; le diamètre de cet élément de moulin peut être estimé à 32 cm. Provenance: caisson 3 (fragment réemployé dans l'empierrement de la couche IV; pl. 17/1); n° 256.

70. Perles de verre multicolores (La Tène): Pič 1906, pl. 6; MEDUNA 1970, pl. 17; CHAPOTAT 1970, pl. 56.

71. BLONDEL 1943; STÄHELIN 1948, p. 40-41.

9.3 Interprétation

Albert Grenier et Louis Blondel furent les premiers à supposer la présence d'un oppidum helvète sur la colline de la Cité⁷¹. Les arguments plus ou moins convaincants qu'ils avancèrent à l'appui de cette hypothèse sont d'ordre topographique (comparaison avec la situation des cités protohistoriques méditerranéennes par rapport à leurs installations portuaires, configuration générale de la colline qui est un éperon barré); toponymique (L. Blondel suppose que le terme celtique *Lausanna*, dérivé selon P. Aebischer de *laus* qui signifie «pierre», «dalle», évoque les rochers de la Cité); et, dans une moindre mesure, archéologique (les tessons que présente L. Blondel⁷² sont, en effet, peu typiques; une base d'amphore, toutefois, semble bien appartenir au type DRESSSEL I⁷³). La preuve d'une occupation de la Cité à la fin de l'époque de La Tène n'avait donc pas été définitivement apportée avant 1971.

Prétendre que les fouilles récentes ont fourni la preuve d'une agglomération celtique au nord de la cathédrale serait excessif. Il est vain de répéter combien l'on doit déplorer la faible extension du secteur fouillé; mais les perspectives d'investigations futures subsistent⁷⁴. En attendant une meilleure compréhension de la structure décapée (cour, habitation?), on répétera simplement que la découverte d'un niveau stratigraphiquement bien délimité de La Tène finale, épais de 30 cm et d'où proviennent notamment des fragments d'amphores du I^{er} siècle av. J.-C., confirme une partie des déductions des archéologues susmentionnés, sans pour autant attester, dans l'état actuel des recherches, l'existence d'un véritable oppidum.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la colline de la cathédrale de Bâle vient, elle aussi, de livrer des vestiges remontant à La Tène alors qu'on la croyait habitée depuis l'époque romaine seulement⁷⁵.

72. *Op. cit.*, fig. 3/a-b.

73. *Op. cit.*, fig. 3/k. Ces tessons ont malheureusement été égarés par la suite et toute vérification s'avère impossible.

74. Il en est de même à Vidy, où une tombe de La Tène finale fut découverte en 1975 (KAENEL 1978-2).